Image not found or type unknown

Victime d'un complot et harcèlement collectif

Par **injustes**, le **03/03/2016** à **20:33**

Bonjour à tous et à toutes.

Voilà l'année dernière j'ai vécu l'enfer dans une entreprise pendant mes 6 mois j'étais en CUI-CIE.

J'aimerai savoir si un patron en redressement judiciaire à le droit de prendre des salariés sur ce types de contrat ?

J'ai aussi un autre problème cet entreprise mon ancien patron car j'y travail plus et une de ses salariés m'ont joués un vilain tour c'est qu'ils m'ont signalés sous-prétexte que je les harcèle en tournant autour de l'entreprise sauf que ces faux je fais que d'y passé pas loin alors que c'est une route publique.

Maintenant pour la 2ème fois la gendarmerie m'a appelé en privé pour me dire qu'il y avait une procédure contre moi car la salarié avait porté plainte contre moi en prétextant que je la suis dès le matin quand elle va au travail et que le soir j'attend qu'elle sorte du travail pour la suivre jusqu'à chez elle et que je l'aurai suivi jusqu'à chez sa nourrice.

Donc que puis-je faire pour arrêter tous sa je me suis rendu à la gendarmerie pour leur expliqué l'enfer que j'ai vécu avec eux tous ils ont rien voulu savoir car vu qu'elle est venu me signalé en pleurant sa a marché sa bêtise moi tout se que je disais pour les gendarmes c'était n'importe quoi.

Et je leur ai dis que c'était bizarre quand je travaillais je passais devant chez elle pourquoi ne m'a t-elle pas signalé alors ?

J'ai dis au gendarme que maintenant j'allais les appelés tout les matins pour savoir si j'ai la permission de sortir de chez moi ?

Je lui ai demandé si un patron qui veut pas qu'on l'appel en privé car sinon il peut pas nous localisé si c'est du pénal ou en parlé à l'inspection du travail il me dit ne pas savoir.

Je lui ai di que la salarié et d'autres de ses collègues passaient souvent vers l'entreprise sans raison alors qu'elle étaient en congés de maternités et que son collègue est en arrêt de maladi et qu'il est censé de pas conduire avec le problème qu'il a.

Je lui ai dis que dans l'entreprise quand elle est revenu elle a fait que de me surveillé et qu'eux tous m'ont harcelé, ils ont rien voulu savoir car pour eux c'est bizarre qu'elle est venu

en pleurant.

Donc que dois-je faire S.V.P car sa ménerve tellement j'ai envie d'aller retrouver les 2 gendarmes et leur mettre des baffes car le 2ème gendarme était sois-disant pas au courant que j'étais venu la 1ère fois et que moi aussi j'avais signalé des choses et que lui n'a rien pris en compte aussi, et savoir se que je dois faire car j'ai presque envie de faire justice moi même je vous en suppli y a t-il quelqu'un pour me conseiller ?

Merci d'avance.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés